

**Procès-verbal  
de la séance plénière de la SRIAS Lorraine  
du 7 avril 2016**

La réunion de la SRIAS Lorraine, présidée par Mme Martine SALM, s'est tenue le jeudi 7 avril 2016 à 14h00, en présence de M. Jacques GARAU, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes, et représentant M. le Préfet de la Région Grand Est.

Ont participé à cette réunion :

**Représentants des organisations syndicales :**

- Isabelle SCHOUN, CFDT
- Joël JACOB, FSU
- Marie-France ANDRIN, CGT
- Philippe CHARLIER, CGT
- Patrick DUHEM, Solidaires
- Carine PEZZOTTA, Solidaires
- Sabine CIOLEK, FO

**Représentants de l'administration :**

- Sylvie WOLTRAGER, Rectorat
- Nicolas NICOTRA, Université de Lorraine
- Vincent KLEIN, Préfecture 57

**En qualité d'observateurs :**

- Samira ALLIAUME, Directrice de la Plate-forme d'appui interministériel à la gestion des Ressources Humaines (PFRH) de la région Grand Est
- Laurent GAILLARD, Conseiller Action Sociale et Environnement Professionnel, PFRH Grand Est

**Secrétariat technique :**

- Anne-Laure VIGNON, Correspondante administrative SRIAS

## **Déclarations liminaires des Organisations Syndicales :**

Une déclaration liminaire, jointe au présent procès-verbal, est lue par Patrick DUHEM au nom de l'intersyndicale .

### **Quorum :**

La présente réunion ne nécessite aucune condition de quorum.

Elle a lieu suite au report de la séance plénière initialement prévue le 1<sup>er</sup> avril (voir déclaration liminaire).

### **Ouverture de la séance**

M. Jacques GARAU, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes de la région Grand Est, ouvre la séance et répond aux organisations syndicales.

Il précise que **l'organisation de la région Grand Est** n'est pas encore figée, et comprend que le mouvement permanent soit source d'inquiétudes pour les agents.

Il insiste sur la capacité de résilience nécessaire, et l'importance pour les agents d'être acteurs de l'évolution et de l'organisation du travail.

La mise en place de la réforme doit être terminée fin 2018, et le temps de la réflexion doit être pris.

M. Garau rappelle que le rôle du SGARE est d'**accompagner les différentes administrations** pour les aider à vivre ces évolutions, mission notamment de la PFRH. Le rôle du SGARE est également de donner un cadre de travail et de vie sécurisant aux agents.

L'avenir des SRIAS pour 2017 n'est pas fixé mais **l'objectif de proximité** doit être considéré pour la prise en charge des 10 départements qui composent le nouveau périmètre régional.

Concernant **l'installation des personnels du SGARE dans leurs locaux sur le site de Metz**, Jacques Garau rappelle qu'il s'agit d'une situation provisoire, et que les différents acteurs (préfecture de la Moselle, préfecture de la région Grand Est) se sont rencontrés afin de trouver une solution rapidement.

Jacques GARAU reste à l'écoute de la SRIAS pour toutes ces difficultés évoquées.

Isabelle Schoun insiste sur les problèmes de confidentialité des locaux partagés par la SRIAS et la PFRH.

Patrick DUHEM souhaite savoir ce que va devenir la SRIAS Lorraine en 2017.

La présidente de la SRIAS doit avoir un bureau.

Isabelle Schoun insiste sur les conditions de travail dégradées, et rappelle l'urgence de trouver une solution de logement des agents du 3<sup>ème</sup> étage. Elle souligne que le CHSCT peut être sollicité et ainsi apporter son éclairage.

Jacques GARAU mentionne les problèmes des agents de la Champagne Ardennes, région qui souffre d'un manque d'attractivité, et qui sont traités au cas par cas.

**L'action sociale est un ciment pour les agents**, c'est pourquoi les organisations syndicales ont souhaité marquer le coup lors de la séance du 1<sup>er</sup> avril.

Le SGARE propose de faire remonter ces problèmes, et y restera attentif.

Il est important de donner de la lisibilité et d'anticiper, notamment en indiquant quel sera l'avenir de la SRIAS en 2017.

### **Désignation du secrétaire de séance :**

Mme Sabine CIOLEK (Force Ouvrière) se porte candidate.

### **Approbation du PV du 29 septembre 2015:**

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal du 29 septembre 2015 est approuvé.

### **Bilan du budget et des actions 2015 :**

L'enveloppe totale 2015 s'élevait à **127 450 € de projets** et **3 000 € de frais de déplacement**.

#### ➤ **REALISATION :**

**Projets : 127 351 €, soit 99,92 % du budget**

**Frais de déplacement : 1770 €, soit 59 % du budget**

Mme Salm dresse le bilan détaillé des **actions et du budget déjà mis en œuvre** :

Actions	Coût SRIAS	Nombre de participants	Commentaires
<b>Accès à la Culture et aux loisirs : prévu 50 000 € / réalisé 54 748 €</b>			
Adhésion carte Cézam	650 €	350 adhésions	
Sortie familiale : Europapark - juin	47 897 €	1198 participants répartis dans 23 bus au départ des 4 départements lorrains (921 adultes et enfants au-dessus de 12 ans, 30 enfants de moins de 3 ans et 286 enfants entre 4 et 11 ans.)	Prestataire : Euromoselle 20 € par participant, gratuit pour les moins de 3 ans. Principal ministère représenté : l'Education Nationale Satisfaction des familles.
Sortie familiale : Cirque Gruss	6201 €	232 personnes et 10 enfants de – 3 ans ont pu assister au spectacle de Nancy et 211 personnes et 9 enfants à celui de Metz.	Tarif unique de 5 € par participant, gratuit pour les moins de 3 ans. Retours positifs. Beaucoup de participants de la pénitencière. Critères de sélection : - première participation à une action SRIAS - le département - le ministère d'appartenance - le QF et la composition familiale
<b>Enfants et adolescents : prévu 45 000 € / réalisé : 39 157 €</b>			
Séjour ados à Berlin - octobre	17 677 €	47 ados de 14 à 17 ans inclus	Prestataire : CGCV Satisfaction des ados mais CGCV a alerté la SRIAS sur le fait que ce type de séjour n'était plus vraiment conforme aux demandes et qu'il serait bon de réfléchir à d'autres alternatives basées sur le développement durable, l'écologie, etc....  Un désistement tardif d'un enfant, que le prestataire n'a pas pu rembourser.
Journée enfants à Paris - octobre	6480 €	81 enfants de 8 à 13 ans 41 au départ de Metz, 25 de Nancy et 15 d'Epinal	Prestataire : Cocktail Evasion Participation des familles selon quotient familial : de 24 à 59 € Retours positifs
CGCV	15 000 €	158 enfants	Convention qui permet de bénéficier du tarif 2 de la grille tarifaire. Abondement de 150 € par enfant inscrit
<b>Séances d'information SRIAS : prévu 10 000 € / réalisé 9 845 €</b>			
Séances d'information « retraite »	8 360 €	181 participants (Nancy, Metz, Epinal)	Prestataire : RN Consultants. L'utilité de ces journées ressort des questionnaires de satisfaction.
jours d'information sur le régime de santé, la prévoyance et les mutuelles	1485 €	17 personnes Epinal, 31 à Bar le Duc, 58 à Nancy, et 35 à Metz	Prestataire : la mutualité française, qui regroupe de nombreux organismes de mutuelles.
<b>Vacances pour familles et adolescents : 20 000 €</b>			
ANAS	4000 € versés	1 séjour enregistré	Reliquat à reporter sur 2016 : 3850 €
Fondation Jean Moulin	0 €	Pas de séjour enregistré	
Accès aux vacances : VTF	16 000 €	Subventions : 317 personnes	Subvention versée selon le quotient familial des familles. Enveloppe consommée dès le 1 <sup>er</sup> trimestre.

Communication : 2450 € prévu / 3601 € réalisé			
Objets de communication	3601 €	Achat de casquettes pour le voyage des enfants à l'automne, des stylos, des jetons de caddie, des sacs, des carnets et des calendriers. Achat et flockage de maillots .	Les calendriers se sont révélés un échec car changements d'adresse mail liés à la réforme territoriale.

- **LES PARTENARIATS**

Ils ont fonctionné avec plus ou moins de succès.

La SRIAS a été sollicitée par divers organismes qui souhaiteraient établir un partenariat sans engagement financier, mais avec un objectif de communication.

- **REPARTITION PAR MINISTERE**

Le ministère de l'éducation nationale est le plus grand utilisateur des prestations proposées, suivi par la Défense, l'Intérieur, l'Enseignement Supérieur, la Justice.

- **INFORMATION – COMMUNICATION**

L'information et la communication de la SRIAS s'améliorent d'année en année.

Les agents en position d'activité et qui partent en retraite permettent d'augmenter la participation aux actions SRIAS.

Le bouche à oreille semble le meilleur vecteur de transmission de l'information.

En raison d'un budget limité, la SRIAS doit sélectionner les participants, ce qui mécontente certains agents.

La notion de classe moyenne est, notamment, souvent évoquée par les agents qui ne sont pas retenus (sorties familiales principalement).

- **REMARQUES, COMMENTAIRES**

Sylvie Woltrager, du Rectorat, réagit aux propos de madame Salm lors de la présentation du bilan et la participation des agents de l'Education Nationale aux actions SRIAS, et précise que l'Education Nationale met en œuvre un programme d'action sociale. Les domaines ne sont pas les mêmes que ceux proposés par la SRIAS, ce qui explique que la participation des agents de l'Education Nationale varie selon les actions proposées.

### **Exercice 2016 : Présentation et orientations**

- **PRESENTATION DE L'EXERCICE 2016**

La visibilité actuelle pour l'organisation de la SRIAS se limite à 2016.

Les représentants des personnels se sont quasiment tous exprimés afin que les SRIAS demeurent organisées à l'identique, jusqu'à la fin des mandats des présidents en place, aux prochaines élections professionnelles.

Le champ d'intervention de la SRIAS est cadré par les dispositifs qui la régissent :

Pour rappel, l'action sociale interministérielle déconcentrée n'a pas vocation à se substituer à l'action sociale ministérielle.

La SRIAS peut intervenir :

- sur des besoins nouveaux ou des actions innovantes
- pour des actions qui visent à assurer la conciliation entre vie professionnelle et familiale
- pour la prise en charge d'aide en matière de logement dans le cadre de mutations

Martine Salm souhaite mettre en place un **partenariat avec l'ANCV et les associations ministérielles**.

La création d'une **commission sports** est toujours à l'ordre du jour. Celle-ci devrait réfléchir à des actions à mener dans ce domaine.

La SRIAS pourrait également orienter son action sur les pratiques culturelles, notamment dans le domaine associatif. (Voir pratiques des autres SRIAS)

Martine Salm rencontrera comme prévu les correspondants des différents ministères afin de faire le point sur l'existant et sur ce qui pourrait être entrepris.

- **BUDGET 2016 :**

Le budget 2016 est de 123 102 € et 3 000 € de frais de déplacement.

La baisse de 4 000 euros n'est pas une diminution du budget de l'action sociale ministérielle qui est à budget constant. Une dotation non distribuée aux SRIAS qui ne respectaient pas les délais de transmission de comptes rendus était partagée entre « les bons élèves ».

Actuellement, presque toutes les SRIAS respectent les échéances de transmission et il n'y a plus de supplément à redistribuer.

- **LA VENTILATION 2016 , propositions :**

Pour 2016, la SRIAS souhaite maintenir les actions qui fonctionnent.

**Enveloppe prénotifiée 123 102 €**

Domaine	Global	Actions	Répartition
Accès à la culture et aux loisirs	45 652 €	Sortie loisirs : Les vieux métiers à Azannes + des flammes à la lumière	45 002 €
		Cezam	650 €
Accès aux vacances pour les familles	20 000 €	Convention ANAS	
		Convention VTF	16 000 €
Sortie et voyage éducatif pour enfants et adolescents	45 000 €	Sortie pour les enfants : Paris cité des sciences + tour Eiffel	10 000 €
		Voyage pour les ados : Londres	20 000 €
		Convention CGCV colonies été/hiver 2016	15 000 €
Séances d'information De la SRIAS	10 000 €	Journées de préparation à la retraite	
		Séances d'information	1 000 €
Communication de la SRIAS	2 450 €	Objets publicitaires, affiches, brochures, ...	2 450 €

**Point divers :**

- **POINTS DIVERS : Logement**

Sujet non abordé. Voir présentation jointe

- **POINTS DIVERS : les crèches**

A Nancy 14 places sont occupées sur 15. En raison du renouvellement du marché, il n'est pas possible de prévoir une occupation de la place en attente, dans la mesure où la SRIAS n'est pas sûre de pérenniser le contrat avec cette structure en septembre.

La crèche de Ludres est la plus demandée.

Cependant le marché se termine et il va falloir procéder à sa reconduction.

Le problème est que lorsque le marché est renégocié, la SRIAS ne maintient pas les réservations et les familles peuvent donc se retrouver sans places.

A Metz, trois places sont réservées et toutes sont occupées.

Les crédits sont gelés et la SRIAS n'a pas obtenu d'autorisation de la DGAFP d'augmenter son parc. Comparativement à d'autres régions, la Lorraine est très peu dotée en nombre de berceaux.

Jacques Garau convient de l'importance d'avoir une équité entre les trois régions historiques. Il s'engage par le biais du préfet de région Grand Est de demander des places supplémentaires pour la Lorraine.

Sabine Ciolek s'étonne de l'état récapitulatif du nombre de places. Le tableau récapitulatif de la DGAFP indique que les Pays de Loire auraient augmenté leur parc. L'information du gel est confirmé par le CASEP.

---

Martine Salm confirme que, comme écrit par mél, la DGAFP a gelé les crédits pour toutes les régions.

### ***Echanges, questions***

Martine Salm tient à rappeler **l'état actuel des conditions de travail**, dégradées, et **l'incertitude sur le devenir des SRIAS**, des correspondants ou présidents de SRIAS, ces derniers devant aller au bout de leur mandat de 4 ans.

L'organisation future des SRIAS devrait être arrêtée par le CIAS le 31 juillet.

Martine Salm rappelle la difficulté d'initier de nouvelles actions dans ce contexte, et la nécessité de connaître le devenir des SRIAS en 2017, pour se projeter dans la mise en place de nouvelles actions.

Jacques Garau précise que la PFRH peut accompagner les SRIAS pour un travail de réflexion sur les modalités d'organisation de travail sur le nouveau périmètre.

Les problématiques suivantes sont évoquées par les membres de la SRIAS :

Philippe CHARLIER, de la CGT, souligne l'importance que lui et son syndicat, portent à l'action sociale. Il pose la question d'une mise en œuvre efficace sur un territoire de 10 départements.

Samira Alliaume a noté et identifié les problématiques à venir, dont l'enjeu de représentation et de relais territoriaux.

La PFRH a les mêmes enjeux et a déjà noué des partenariats avec des administrations pour assurer ce rôle.

La SRIAS et la PFRH vont sans doute connaître des difficultés, pour améliorer le dispositif déjà mis en place.

Patrick Duhem évoque les restrictions budgétaires, et demande comment rationaliser et travailler mieux, en gardant la proximité avec les agents.

Jacques Garau rappelle le décret balai paru fin 2015, prévoyant la reconduction des pouvoirs du Prefet des régions au nouveau Préfet ACAL.

Laurent Gaillard entend le caractère « anxigène » de la situation. Il rencontrera les 3 présidents de SRIAS, puis les organisations syndicales, afin de travailler ensemble sur l'avenir.

Les organisations demandent le respect des élections professionnelles.

Isabelle Schoun et Carine Pezzotta souhaitent que le temps de la réflexion soit laissé pour mettre en place l'action sociale interministérielle, et que le mandat de l'actuelle présidente aille à son terme.

Joël Jacob insiste sur le point primordial : assurer une action sociale de proximité, avec des relais locaux.

Samira Alliaume sait que l'action sociale est un enjeu important notamment dans un contexte difficile, qui améliore les conditions de travail et aide à l'équilibre vie privée et vie professionnelle.

Sabine Ciolek rappelle que l'action sociale interministérielle n'est pas un salaire. Le besoin d'actions proches des agents est primordial/crifiant.

Carine Pezzotta fait remarquer qu'il ne s'agit pas seulement d'anxiété pour les agents, mais aussi de souffrance, .

Philippe Charlier souhaite que l'action sociale fonctionne. L'intérêt de la SRIAS est de permettre aux organisations syndicales de travailler ensemble pour les agents. Il précise que la fonction Ressources Humaines n'existe pas à la pénitentiaire.

Laurent Gaillard, CASEP, est là également pour accompagner le changement, et souligne la nécessité de faire preuve de résilience.

Martine Salm répond que les agents n'ont pas tous la même force et doivent être accompagnés.

Elle ajoute que l'avenir des SRIAS doit être connu rapidement, afin de pouvoir se projeter sur 2017, et mettre en œuvre un programme d'action social innovant.

Isabelle Schoun rappelle que l'employeur est responsable de la santé de ses agents, pénalement.

Marie-France Andrin alerte sur le risque de perdre des agents.

Jacques Garau réaffirme la nécessité de créer des actions localement.

Martine Salm rappelle que les agents de la Fonction Publique n'ont pas tous un accès à l'informatique.

Elle va continuer à établir l'état des lieux de l'action sociale avec les correspondants action sociale ou ressources humaines de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges.

Samira Alliaume réaffirme que l'action sociale est une priorité pour le SGARE et la PFRH, preuve en est du courrier qui a été adressé aux préfets de départements et de région en février 2016.

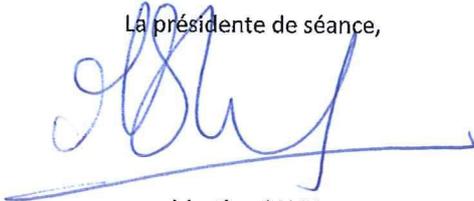
Par ailleurs, Isabelle Schoun souhaiterait que soient revus les critères de sélection des dossiers lors des sorties organisées par la SRIAS.

En effet, le 1<sup>er</sup> critère de sélection est le département où l'agent exerce ses fonctions. Il arrive que dans un département tous les dossiers soient retenus, écartant, de ce fait, des dossiers de familles avec de faibles quotients familiaux sur les autres départements.

Martine Salm lui répond que ce point pourra être abordé lors d'une prochaine commission, et soumis au vote des participants.

La séance est levée.

La présidente de séance,



Martine SALM  
Présidente de la SRIAS Lorraine.

Le secrétaire de séance,



Sabine CIOLEK